

## L'EAU, SOURCE DE VIE

Sommaire  
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Subventions de caisse-maladie / Prestations complé- mentaires AVS/AI	6
Generalrat	7
22 <sup>e</sup> Festival international de films de Fribourg	9
Le contenu figé de l'Acte de dotation du 8 octobre 1803	10 11
Louis d'Affry (1743–1810)	11 12
10 Jahre Frauenraum!	13
Les Concerts de la Semaine sainte	14
L'Association Alzheimer Fribourg	15
Abfall – INFO – Déchets	17
A la Bibliothèque In der Bibliothek	18
Mémento	19 20

L'eau est essentielle pour la vie. Savez-vous d'ailleurs que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2005–2015 décennie internationale d'action «L'eau, source de vie»? Cette décennie a notamment pour but de réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base. Actuellement, d'après l'OMS, près de deux personnes sur dix dans le monde sont privées d'eau potable.

En tant qu'habitants d'un pays privilégié en approvisionnement d'eau, nous ne sommes pas assez conscients de notre chance. Seules quelques craintes surviennent en

cas de sécheresse ou de pollution. La population de notre ville ne peut que se réjouir de disposer d'eau potable en quantité suffisante grâce aux sources particulièrement stables de la Tuffière et de la Hofmatt et, de surcroît, de qualité parfaite, nonobstant une faible chloration provisoire rendue nécessaire jusqu'à l'assainissement prochain d'un puits de la Hofmatt. Par ailleurs, les Services industriels bénéficient d'une excellente situation financière, due notamment à une gestion efficace, aux synergies existant avec Frigaz, qui ne cesse de se développer, et aux conventions passées avec plusieurs communes voisines pour la gestion technique de leurs réseaux d'eau potable.



Cette bonne situation financière a permis de baisser le prix de l'eau pour la deuxième fois en deux ans. Après une baisse de 20 centimes par m<sup>3</sup> d'eau consommée au 1<sup>er</sup> janvier 2007, une nouvelle baisse de 9 centimes par m<sup>3</sup> est en effet entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008. En plus de cette baisse, il a été décidé d'attribuer l'équivalent d'un centime par m<sup>3</sup> à des projets d'approvisionnement en eau potable dans des pays défavorisés. Cette solution se pratique déjà dans une quarantaine d'autres villes suisses.

Jean Bourgnicht  
(Suite en page 3)

## CONCOURS

242 6/10

## WETTBEWERB

## «Le Fribourg des inventeurs»

Ingénieur chimiste, pionnier de l'industrie, considéré comme l'un des fondateurs de l'électro-metallurgie, ce natif de Fribourg (1878–1951), établi à Ugine, en Savoie, a été le premier Fribourgeois à figurer dans *Le Petit Robert* des noms propres. De qui s'agit-il?

Réponse jusqu'au 15 mars 2008 à  
«Concours 1700», Secrétariat de Ville,  
Maison de Ville, 1700 Fribourg, ou à  
concours1700@ville-fr.ch



## «Freiburg und seine Erfinder»

Dieser in Freiburg geborene Chemieingenieur und Industriepionier (1878–1951), der als einer der Gründer der Elektrometallurgie gilt und in Ugine in Savoyen tätig war, ist als erster Freiburger im *Petit Robert* der Eigennamen vertreten. Um wen handelt es sich?

Antwort bis 15. März 2008 an  
«Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat,  
Stadthaus, 1700 Freiburg oder an  
concours1700@ville-fr.ch

Communications du

**CONSEIL COMMUNAL****LE CONSEIL COMMUNAL**

- a pris acte de la démission de la Commission scolaire de M<sup>me</sup> Nicole Carron et désigné M<sup>me</sup> Anne-Rachel Schehr Buchs pour la remplacer, en qualité de représentante de l'Association des parents d'élèves francophones des écoles enfantines et primaires;
- a pris acte de l'aboutissement de l'initiative communale «Pour une fusion des communes de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Givisiez, Granges-Paccot et Corminbœuf au 1<sup>er</sup> janvier 2011», avec 2827 signatures valables;
- a fixé une séance d'information concernant la votation sur le projet d'agglomération au jeudi 24 avril 2008, à 20 h 00, à l'aula Michel Ducarroz du CO de Jolimont;
- a recouru contre la décision d'approbation du budget par le Conseil général, le décompte des voix lors du vote concernant l'indexation des traitements étant erroné;
- a décidé de recourir contre la décision du Conseil général de créer un poste de coordinateur de Pedibus;
- a ratifié les candidatures présentées par les partis et groupements politiques en vue de leur représentation au sein du Bureau électoral, pour la consultation populaire du 24 février;
- a fixé au mercredi 28 mai la prochaine assemblée bourgeoise;
- a répondu à la procédure de consultation relative au projet d'ordonnance fixant les tarifs de l'aide à domicile;
- a autorisé la mise à l'enquête publique du projet de réaménagement de la Grand-Fontaine;

- a décidé d'interdire la circulation «cycles exceptés» sur l'esplanade Jo Siffert;
- a décidé d'interdire le stationnement, ayants droit exceptés, dans la cour du Cycle d'orientation du Belluard;
- a approuvé la réalisation d'un passage inférieur pour piétons à la hauteur du carrefour du Mettetlet, dans le cadre du projet de pont de la Poya;
- a décidé le maintien, à titre définitif, de la modification des voies de circulation au sommet de la route des Alpes, avec autorisation aux taxis et aux cyclistes d'emprunter la voie de bus à la descente.



Marquage des voies de circulation à la route des Alpes.

**L'EAU, SOURCE DE VIE** *(Suite de la page 1)*

Par cette aide, si modeste soit-elle, environ 40 000 francs par année, la Ville de Fribourg contribue à sensibiliser la population à la question de la pénurie d'eau sur la planète et donc à l'importance d'économiser la consommation de ce bien précieux. Cela est conforme à la mission d'une collectivité et répond concrètement à la campagne de sensibilisation décidée par les Nations Unies.

Jean Bourgnecht

Mitteilungen aus dem

**GEMEINDERAT****DER GEMEINDERAT**

- nimmt den Rücktritt von Nicole Carron aus der Schulkommission zur Kenntnis und ernennt Anne-Rachel Schehr Buchs zu ihrer Nachfolgerin als Vertreterin des Elternvereins der französischsprachigen Kindergarten- und Primarschüler/innen;
- nimmt das Zustandekommen der Gemeindeinitiative «Für eine Fusion der Gemeinden Freiburg, Villars-sur-Glâne, Givisiez, Granges-Paccot und Corminbœuf auf den 1. Januar 2011» mit 2827 gültigen Unterschriften zur Kenntnis;
- setzt eine Informationsveranstaltung betreffend die Abstimmung

- über das Agglomerationsprojekt auf Donnerstag, 24. April 2008, um 20.00 Uhr in der Aula Michel Ducarroz der OS Jolimont fest;
- erhebt Beschwerde gegen die Beschlussfassung über die Genehmigung des Voranschlags durch den Generalrat, da die Stimmen bei der Abstimmung über die Indexierung der Löhne nicht richtig gezählt wurden;
- beschliesst, gegen den Entscheid des Generalrats, die Stelle eines Pedibus-Koordinators zu schaffen, Beschwerde zu erheben;
- ratifiziert die Kandidaturen, die von den Parteien oder politischen Gruppierungen für ihre Vertretung im Wahlbüro anlässlich der Volksabstimmung vom 24. Februar 2008 eingereicht wurden;
- setzt die nächste Versammlung der Bürgergemeinde auf Mittwoch, 28. Mai 2008, fest;
- nimmt Stellung im Vernehmlassungsverfahren für den Verordnungsvorentwurf zur Festlegung der Tarife der Hilfe zu Hause;
- bewilligt die öffentliche Auflage des Projekts zur Neugestaltung der Alten Brunnengasse;
- beschliesst ein Fahrverbot, «ausgenommen Velos», auf der Esplanade Jo Siffert;
- beschliesst ein Parkierungsverbot, «ausgenommen Berechtigte», im Hof der OS Belluard;
- genehmigt den Bau einer Fussgängerunterführung auf Höhe der Mettetlet-Kreuzung im Rahmen des Bauprojekts der Poya-brücke;
- beschliesst, die Änderung der Fahrspuren im obersten Bereich der Route des Alpes definitiv beizubehalten, mit der Erlaubnis für Taxis und Velofahrer/innen, die nach unten führende Busspur zu benutzen.

**Statistique de la population en ville de Fribourg**

A la fin janvier 2008, la population légale de la ville était de 34 160 habitants, soit en diminution de 190 personnes par rapport à la fin décembre 2007 (34 350). Sur ce nombre, 23 099 personnes étaient d'origine suisse (+6), 11 061 d'origine étrangère (–196). La population en séjour était, au 31 janvier 2008, de 2708, soit en diminution de 20 (2728). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin janvier 2008, de 36 868 (37 078).

**Statistique du chômage en ville de Fribourg**

Au 31 janvier 2008, la ville de Fribourg comptait 990 chômeurs (+50), pour un taux de 5,4 % (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une augmentation de 0,3 % par rapport à décembre 2007 (5,1 %). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 8,4 % de la population active, ce qui représente 1545 personnes (+9).

## Investissements 2008

## CONSEIL GÉNÉRAL

**Le 18 décembre 2007, le Conseil général a adopté le budget d'investissement 2008 de la Ville et des Services industriels. Appelé notamment à se prononcer sur une série de 19 investissements courants, il les accepta tous, à l'exception d'un crédit d'étude pour le réaménagement de l'esplanade et de la promenade des Grand-Places. Deux autres objets donnèrent également lieu à discussion.**

## Un refus pour un renvoi

De son rôle de place de fête, de tir et de jeux à partir du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'installation en 1984 de la fontaine Jo-Siffert par Jean Tinguely, l'esplanade des Grand-Places forme un espace marquant et sensible au cœur de Fribourg, qui mérite une mise en valeur. Le Conseil communal sollicitait donc un crédit de 150 000 francs pour organiser un appel de projets auprès d'architectes paysagistes présélectionnés pour réaménager toute la zone à partir de la future place Jean-Tinguely. C'est par 6 voix contre 3 que la commission de l'Edilité, présidée par M. C. Felder, se déclara favorable à ce crédit. La minorité aurait souhaité que l'élaboration de cette étude se fasse avec la participation de la population.

Pour M. J. Clerc, président de la Commission financière, l'analyse projetée est indispensable, mais prématurée en l'état. «*Il convient de voir comment se présentera ce secteur lorsque nous verrons apparaître le théâtre des Grand-Places.*» D'où la proposition unanime de la Commission de rejet du crédit pour 2008, avec suggestion d'une nouvelle présentation en 2009 ou 2010. Cette option reçut le soutien des représentants des partis de droite, et en particulier de M. D. Gander (UDC).

Quant aux partis de gauche, ils optèrent pour une voie moyenne, celle du renvoi de l'investissement en catégorie III du budget 2008, c'est-à-dire avec présentation d'un



Encore de l'argent pour l'Hôpital cantonal...

message exhaustif. «*Le groupe chrétien-social/Ouverture se réjouit que le Conseil communal veuille réaliser un aménagement de qualité aux Grand-Places. Mais il est insuffisant de se contenter d'un appel de projets auprès de quelques bureaux d'architectes paysagistes. Il convient d'ouvrir le concours à tous les architectes et d'associer la population, en tout cas dans la première phase de réflexion.*» M. G. Bourgarel (Verts) d'insister également sur la nécessité d'une démarche participative.

Vice-syndic, directeur de l'Edilité et de l'Aménagement, M. J. Bourgnicht rappela, pour s'étonner de l'évolution des esprits, que l'idée d'aménager ce secteur simultanément à la réalisation de la salle de spectacle émanait du Conseil général. Quant à élargir par trop le processus participatif pour une opération aussi complexe, cela ne conduira nulle part, puisque la multitude des opinions contradictoires ne pourront pas être prises en considération.

Malgré ces remarques, le Conseil général refusa le crédit, par 51 voix contre 9, après avoir écarté le simple renvoi.

## Infrastructures scolaires

Un second crédit d'études suscita la discussion, celui de 300 000 francs pour les réalisations scolaires. Avant la séance plénière, la commission de l'Edilité avait exigé la présentation d'un rapport sur la planification scolaire. Ce qui a été fait dans les délais, constata M. C. Felder, qui estima pouvoir accepter l'investissement.

Pour les Verts, les informations données, même complétées par ce rapport de dernière minute, sont beaucoup trop succinctes pour annoncer un concours qui débouchera sur une dépense de plus de 30 millions de francs à moyen terme. Or, l'Exécutif dispose déjà de toutes les informations. Qu'il les fournisse pour que le Conseil général puisse prendre ses décisions en toute connaissance de cause. Appuyé par M. P.-O. Nobs (PCSO), MM. G. Bourgarel et L. Thévoz de demander le renvoi de ce crédit.

«*Je ne comprends tout simplement pas cette proposition de transfert. Il n'y a plus une minute à perdre*», répliqua M. T. Zwald (PLR), en pensant à la construction indispensable d'un nouveau C.O. de

langue allemande. Au nom des socialistes, M. C. Allenspach s'exprima dans le même sens, tout en souhaitant la présentation rapide d'un rapport sur la planification des infrastructures scolaires. M<sup>me</sup> M.-T. Maradan Ledergerber, directrice des Ecoles, de confirmer l'extrême urgence de ce dossier. En raison de l'état des locaux actuels du C.O. alémanique, ou même simplement faute de salles, certains cours ne peuvent plus être donnés.

Au vote, le crédit fut accepté par 54 voix contre 13 favorables au renvoi.

## Mouvement de mauvaise humeur

C'est par 35 voix contre 11 que fut votée l'ultime participation de 2 100 000 francs de la Ville de Fribourg pour l'Hôpital cantonal. Ce résultat mitigé trahit le malaise, pour ne pas dire l'irritation, d'une bonne partie de l'assemblée à l'égard de ce dossier.

«*Dans notre pays, releva M. J. Clerc, au nom d'une Commission financière unanime, lorsque l'on demande à un membre d'une assemblée de voter ou non un crédit, il doit avoir la faculté de dire oui ou non. Ici, on nous met le couteau sur la gorge. Il est totalement incompréhensible que cette affaire se soit passée ainsi.*» Il y a eu un legs généreux de 16 millions de francs qui a été entièrement utilisé pour diminuer la part de l'Etat, alors qu'il est resté une part de 5 millions de francs à charge des communes de la Sarine. «*Cette opération a été décidée en fin de législature, le 5 octobre 2006, c'est-à-dire moins de trois mois avant l'entrée en vigueur de la loi sur le réseau hospitalier fribourgeois, qui prévoit que, désormais, tout ce qui concerne l'Hôpital cantonal est l'affaire du Canton.*»

M<sup>me</sup> M. Genoud-Page, directrice des Finances, de répondre complètement parfaitement la colère de la Commission financière. Malheureusement, la décision du Grand Conseil d'octobre 2006 est irrévocable. En septembre 2007, la Ville a reçu une première facture de 900 000 francs. Si la participation globale ne figure pas dans les investissements, le montant de 900 000 francs sera automatiquement débité du budget de fonctionnement de la Commune.

## RÉDUCTION DES PRIMES

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008

### Qui a droit à une réduction des primes?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge):

- les frais d'entretien d'immeubles pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.31)
- le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91).

Personnes assujetties à l'impôt à la source

Pour les travailleurs étrangers imposés à la source, le revenu déterminant correspond à 80% du re-

	Célibataire / Divorcé(e) Veuf(-ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 38 000.-	Fr. 55 400.-
1 enfant à charge	Fr. 56 700.-	Fr. 66 200.-
2 enfants à charge	Fr. 67 500.-	Fr. 77 000.-
3 enfants à charge	Fr. 78 300.-	Fr. 87 800.-
4 enfants à charge	Fr. 89 100.-	Fr. 98 600.-
5 enfants à charge	Fr. 99 900.-	Fr. 109 400.-
6 enfants à charge	Fr. 110 700.-	Fr. 120 200.-

### Calcul du revenu déterminant

Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant au sens de l'article 14 LALAMal est donné par le revenu annuel net de la taxation de la dernière période fiscale (code 4.91 de l'avis de taxation), auquel sont ajoutés:

a) pour le contribuable salarié ou retraité:

- les primes et cotisations d'assurance (codes 4.11 à 4.14)
- les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.21)
- les frais d'entretien d'immeubles pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.31)
- le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91)

b) pour le contribuable indépendant:

- les primes caisse-maladie et accidents (code 4.11)
- les autres primes et cotisations (code 4.12)
- le rachat d'années d'assurance (2<sup>e</sup> pilier, caisse de pension) pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.14)
- les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.21)

venu annuel brut soumis à l'impôt (y compris les allocations familiales), augmenté du vingtième de la fortune imposable.

### Renseignements complémentaires

Le bureau des subventions de caisse-maladie (rue de l'Hôpital 2 - 026 351 76 34) est à disposition des habitants de la ville de Fribourg.

Pain pour le Prochain - Action de Carême - Etre partenaires

## Achetez les roses de la campagne œcuménique 2008!

Dans le cadre de la campagne de Carême, réformés et catholiques des deux communautés linguistiques s'unissent pour mener à bien la désormais traditionnelle vente des roses, sponsorisée par la Migros. Il s'agit de roses *Max Havelaar*. Le produit de la vente est destiné à des projets liés à la sécurité alimentaire.

A Fribourg, la **vente des roses** aura lieu le samedi matin 1<sup>er</sup> mars, dès 9 h. Deux stands seront dressés: l'un devant le restaurant *Schweizerhalle* et l'autre à la rue de Romont, devant le Temple. Des équipes bénévoles assument cette vente, dont le profit ira à des projets d'alimentation. Faites-leur bon accueil. A l'issue de la vente, les bénévoles se retrouveront pour un repas commun. Vous désirez y participer? Contact: 026 322 86 08.



## LES MONTANTS POUR 2008

A partir du 1.01.2008 les rentes AVS/AI s'élèvent à:  
- **par personne, entre Fr. 1105.- min. / 2210.- max.**

### Prestations complémentaires (PC)

Les limites de revenus pour l'obtention d'une PC se montent

- pour une personne seule à Fr. 18 140.- par an
- pour un couple à Fr. 27 210.- par an
- suppl. pour 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> enfants à charge à Fr. 9 480.- par an, etc.

Pour une meilleure compréhension du calcul de l'octroi d'une Prestation complémentaire (PC), veuillez prendre connaissance des détails suivants:

a) dans les revenus (annuels), il faut tenir compte

- de toutes les rentes et pensions reçues
- évent. des  $\frac{2}{3}$  des salaires (nets), moins une franchise de Fr. 1000.- par personne seule et Fr. 1500.- par couple
- d'une partie de votre éventuelle épargne, soit  $\frac{1}{10}$  pour les rentiers AVS et  $\frac{1}{15}$  pour les rentiers AI, moins une franchise de Fr. 25 000.- pour une personne seule, Fr. 40 000.- pour un couple et Fr. 15 000.- par enfant

- des intérêts bruts de l'année précédente pour le total de l'épargne

b) dans les dépenses (annuelles), on peut déduire

- les primes de caisse-maladie, selon forfait de Fr. 308.- par mois par adulte / Fr. 255.- pour les enfants de 19-25 ans / Fr. 75.- par enfant
- le loyer avec les charges, mais au maximum Fr. 13 200.- pour une personne seule et Fr. 15 000.- pour un couple

c) en conclusion, si le solde de cette opération est inférieur à

- Fr. 18 140.- (par an) pour une personne seule ou**
- Fr. 27 210.- (par an) pour un couple,**

la Caisse de compensation du Canton de Fribourg verse une Prestation complémentaire qui couvre cette différence. Les assuré(e)s déjà au bénéfice d'une telle prestation peuvent en tout temps demander la révision de celle-ci lorsqu'un changement notable de sa situation personnelle est survenu (par ex. augmentation du loyer).

### Renseignements complémentaires

- les personnes résidant dans les homes peuvent s'informer auprès de leur établissement ou à la Caisse de compensation du Canton de Fribourg (026 305 52 52)
- pour les habitants de la ville de Fribourg, le bureau des Prestations complémentaires (r. de l'Hôpital 2 - 026 351 76 34) est à disposition.

## Investitionen 2008

# GENERALRAT

**Am 18. Dezember 2007 verabschiedete der Generalrat das Investitionsbudget 2008 der Stadt und der Industriellen Betriebe. Dazu berufen, sich insbesondere über eine Reihe von 19 üblichen Investitionen zu äussern, genehmigte er sie alle, mit Ausnahme eines Studienkredits für die Neugestaltung der Esplanade und Promenade der Schützenmatte. Zwei weitere Objekte boten Anlass zu Diskussion.**

### Ablehnung statt Rückweisung

Von ihrer Rolle als Fest-, Schiess- und Spielplatz seit dem 15. Jahrhundert bis zur Aufstellung von Jean Tinguelys Jo-Siffert-Brunnen 1984 bildete die Schützenmatte einen wichtigen und sensiblen Bereich der Stadt Freiburg, der eine Aufwertung verdient. So beantragte der Gemeinderat einen Kredit von 150 000 Franken zur Durchführung eines Projektwettbewerbs für ausgewählte Landschaftsarchitekten zur Neugestaltung der ganzen Zone beginnend mit dem zukünftigen Jean-Tinguely-Platz. Mit 6 gegen 3 Stimmen stimmte die von Christian Felder präsierte Baukommission diesem Kredit zu. Die Minderheit hätte sich gewünscht, dass diese Studie unter Beteiligung der Bevölkerung durchgeführt würde.

Für den Präsidenten der Finanzkommission, John Clerc, ist die vorgesehene Analyse zwar unbedingt erforderlich, doch ist der jetzige Zeitpunkt verfrüht. *«Zunächst ist abzuwarten, wie sich dieser Sektor präsentiert, wenn der Bau des Theaters an der Schützenmatte in die Höhe wächst.»* Daher der einstimmige Antrag der Kommission, den Kredit für 2008 abzulehnen, mit dem Vorschlag, ihn 2009 oder 2010 erneut zu präsentieren. Diese Option fand die Unterstützung der Vertreter der Rechtsparteien und insbesondere von Daniel Gander (SVP).

Dagegen traten die Linksparteien für einen Mittelweg ein, die Verlegung der Investition in die Ka-

tegorie III des Voranschlags 2008, das heisst mit Vorlage einer umfassenden Botschaft. *«Die Fraktion CSP/Öffnung ist erfreut, dass der Gemeinderat eine qualitativ hochstehende Neugestaltung der Schützenmatte ins Auge fasst. Doch ist ein Projektwettbewerb für ein paar wenige Landschaftsarchitekturbüros völlig ungenügend. Der Wettbewerb ist für alle Architekten zu öffnen, und die Bevölkerung ist zu beteiligen, auf jeden Fall in der ersten Reflexionsphase.»* Auch Gilles Bourgarel (Die Grünen) betonte die Notwendigkeit eines partizipativen Vorgehens.

Über den Meinungswandel erstaunt, erinnerte der Bau- und Raumplanungsdirektor, Vizeamann Jean Bourgknecht, daran, dass die Idee, diesen Sektor gleichzeitig mit dem Bau des Gastspielhauses neu zu gestalten, vom Generalrat ausgegangen sei. Den partizipativen Prozess angesichts eines derart komplexen Projekts allzu sehr auszuweiten, bringe gar nichts, da die Vielzahl gegensätzlicher Meinungen unberücksichtigt bleiben müsse.

Trotz dieser Einwände lehnte der Generalrat den Kredit mit 51 gegen 9 Stimmen ab, nachdem er zuvor die schlichte Rückweisung ausgeschlossen hatte.

### Schulbauten

Ein zweiter Studienkredit von 300 000 Franken für Schulbauten bot ebenfalls Anlass zu Diskussion. Vor der Vollversammlung hatte die Baukommission die Vorlage eines Berichts über die Schulplanung verlangt. Dies geschah fristgemäss, stellte Christian Felder fest, der die Meinung vertrat, man könne die Investition annehmen.

Für die Grünen sind die gelieferten Informationen, selbst wenn sie durch diesen in letzter Sekunde vorgelegten Bericht ergänzt wer-

den, viel zu dürftig, um einen Wettbewerb auszuschreiben, der mittelfristig zu einer Ausgabe von mehr als 30 Millionen Franken führt. Dabei verfügt die Exekutive bereits über alle Angaben, die sie nur zu liefern braucht, damit der Generalrat in Kenntnis der Sachlage entscheiden könne. Unterstützt von Pierre-Olivier Nobs (CSPÖ), beantragen Gilles Bourgarel und Laurent Thévoz die Rückweisung dieses Kredits.

*«Ich verstehe schlicht und einfach diesen Rückweisungsantrag nicht, wir haben keine Minute mehr zu verlieren.»*, antwortet Thomas Zwald und denkt dabei an den unerlässlichen Bau einer neuen deutschsprachigen OS. Im Namen der SP vertritt Christoph Allenspach die gleiche Meinung und wünscht sich die rasche Vorlage eines Berichts über die Schulbauplanung. Schuldirektorin Marie-Thérèse Maradan Ledergerber bestätigt die hohe Dringlichkeit dieses Dossiers. Wegen des Zustands der gegenwärtigen Räume der deutschsprachigen OS oder sogar wegen fehlender Räume können bestimmte Unterrichtsstunden nicht mehr erteilt werden.

In der Abstimmung genehmigte der Generalrat den Kredit mit 54 gegen 13 Stimmen, die sich für die Rückweisung aussprachen.

### Ausdruck des Unmuts

Mit 35 gegen 11 Stimmen wurde die letzte Beteiligung der Stadt Freiburg an das Kantonsspital in der Höhe von 2 100 000 Franken genehmigt. Das mässige Ergebnis spiegelt das Unbehagen bzw. die Verärgerung eines grossen Teils des Generalrats, was dieses Geschäft betrifft.

*«Wenn in unserem Land»*, erklärt John Clerc im Namen einer einmütigen Finanzkommission, *«ein Ratsmitglied aufgefordert ist,*

*einen Kredit anzunehmen oder abzulehnen, muss es die Möglichkeit haben, ja oder nein zu stimmen. Hier jedoch wird uns das Messer an die Kehle gesetzt. Es ist völlig unverständlich, dass sich diese Sache so abgespielt hat.»* Es gab eine grosszügige Schenkung von 16 Millionen Franken, die vollständig für die Reduktion des Kantonsanteils eingesetzt wurde, während die Gemeinden des Saanebezirks einen unveränderten Anteil von 5 Millionen Franken zu zahlen haben. *«Diese Aktion wurde am Ende der Legislatur, am 5. Oktober 2006, beschlossen, das heisst weniger als drei Monate vor dem Inkrafttreten des Gesetzes über das Freiburger Spitalnetz, das vorsieht, dass künftig alles, was das Kantonsspital betrifft, Sache des Kantons ist.»*

Finanzdirektorin Madeleine Genoud-Page antwortet, dass sie den Zorn der Finanzkommission vollkommen verstehe. Leider sei die Entscheidung des Grossen Rats vom Oktober 2006 unumstösslich. Im September 2007 erhielt die Stadt eine erste Rechnung über 900 000 Franken. Zwar erscheint die Gesamtbeteiligung nicht in den Investitionen, doch wird der Betrag von 900 000 Franken automatisch dem Betriebsbudget der Gemeinde belastet.



**AGGLO**  
FRIBOURG · FREIBURG

L'Assemblée constitutive de l'agglomération de Fribourg a le plaisir d'inviter la population des communes de l'agglomération à une

### soirée d'information publique

jeudi 28 février 2008  
à 18 h 30

**FORUM FRIBOURG**  
(Granges-Paccot)

Informations: [www.agglo-fr.ch](http://www.agglo-fr.ch)

Site Internet de la Ville de Fribourg

[www.ville-fribourg.ch](http://www.ville-fribourg.ch)

Une 22<sup>e</sup> édition du renouveau et de la diversité

# PLUS DE CENT ŒUVRES AU FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FRIBOURG



**Le 22<sup>e</sup> rendez-vous de Fribourg avec le cinéma d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, du samedi 1<sup>er</sup> mars au samedi 8 mars, dévoile une bonne centaine de films, la plupart inédits en Suisse.**

## L'année des changements

Nouvelle présidente (Ruth Lüthi), nouveau centre d'accueil (à l'Ancienne-Gare), nouvelle billetterie (maintenant aussi sur internet), nouveaux lieux de projections (*CapCiné* en plus des cinémas Rex), c'est l'année des changements pour le Festival international de films de Fribourg (FIFF). Et le directeur artistique, lui aussi, est nouveau: Edouard Waintrop, né à Paris et qui vit dans le Sud de la France, a depuis quelques mois un toit en ville de Fribourg pour préparer cette 22<sup>e</sup> édition, qui démarre donc samedi 1<sup>er</sup> mars et propose une bonne centaine de films.

Le successeur de Martial Knaebel est critique de cinéma au quotidien *Libération* et auteur de plusieurs ouvrages aussi bien cinématographiques qu'historiques. Il connaît bien les festivals de films pour en avoir «couverts» de très nombreux comme journaliste. Maintenant, le voici à la tête de celui de Fribourg: il y fait naturellement entrer son univers et ses goûts cinématographiques, à commencer par la sélection d'une douzaine de films en compétition officielle (fictions et documentaires en provenance de dix pays) pour le Grand Prix du FIFF, le «Regard d'Or».

## Le polar débarque

Quant à l'intérêt d'Edouard Waintrop pour le cinéma de genre,



*Oasis*, un des films que le réalisateur Lee Chang-Dong (Corée du Sud) présentera lui-même à Fribourg dans le cadre de l'hommage que lui rend le FIFF.

il se traduit par un des programmes spéciaux de cette cuvée 2008: le panorama «Noir total» réunit une douzaine de polars et thrillers, des années 1970 à aujourd'hui, venant d'Amérique latine et d'Asie. Un genre qui révèle souvent des vérités souterraines et des angoisses collectives, avec ici la signature de réalisateurs comme Akira Kurosawa, Kinji Fukasaku ou encore Park Chan-Wook et Johnnie To.

Le cinéaste sud-coréen Lee Chang-Dong, très remarqué au dernier Festival de Cannes avec *Secret Sunshine*, vient à Fribourg pour l'hommage que lui rend le FIFF en projetant l'intégralité de son œuvre. Quant à la Cinémathèque de Bologne, elle présente quatre chefs-d'œuvre du cinéma du Sud des années 60 et 70, films qu'elle a restaurés sous l'égide de la World Cinema Foundation, présidée par Martin Scorsese.

## L'amour et la révolution

Le cinéma étant depuis toujours le lieu où l'amour se conjugue à tous les temps, le programme «L'amour global» propose une douzaine de films de fiction et documentaires réalisés entre 1974 et 2007. Ils montrent la complexité de l'amour et de l'acte d'aimer, cet acte universellement partagé. Il y est aussi bien question de roman-

tisme, de jeux amoureux, de couples en déroute, que de sensualité dans le Japon des geishas, d'amants meurtriers et de prostitution.

Et pour marquer les 40 ans de Mai 68, le FIFF présente un panorama «Cinéma et révolution», soit treize films (de 1964 à 2007), qui parlent de ce puissant désir de changement qui a secoué le monde dans les décennies 60 et 70, sous diverses formes. De Cuba à l'Inde en passant par l'Algérie, le Japon, le Brésil, l'Argentine ou encore le Sénégal, là où le cinéaste Ousmane Sembène réalise le premier long métrage du continent africain, *La Noire de...*, qui fit l'effet d'une bombe.

Et bien sûr, le FIFF invite à découvrir des programmes de courts métrages, où de multiples talents explosent, en quelques minutes seulement!

## Conférences et débats

Un programme de conférences et de débats permettra de rencontrer le Brésilien Walter Salles (*Central do Brasil*, *Diários de motocicleta*) ou encore le Français René Vautier, cinéaste de 80 ans, à qui ses films engagés (comme *Avoir 20 ans dans les Aurès*, à voir au FIFF) ont valu moult censures, et même des années d'emprisonnement... Sans oublier une rencontre entre Lee Chang-Dong (qui fut ministre sud-

coréen de la Culture en 2003-2004) et Monsieur Cinéma helvétique, Nicolas Bideau, autour des politiques coréenne et suisse en matière de cinéma.

Et pour les appétits plus terrestres, c'est au café-restaurant de l'Ancienne-Gare que le FIFF vous attend!

Billetterie: [www.fiff.ch](http://www.fiff.ch) ou [www.starticket.ch](http://www.starticket.ch)  
Ainsi qu'aux caisses des cinémas dès le 1<sup>er</sup> mars.

*Internationales Filmfestival Freiburg (FIFF) vom 1. - 8. März*

## Mehr als 100 Filme aus Lateinamerika, Asien und Afrika

Für die 22. Ausgabe des FIFF (1.-8. März) hat dessen neuer künstlerischer Leiter Edouard Waintrop ein reichhaltiges Programm mit Filmen aus Lateinamerika, Asien und Afrika zusammengestellt, die zum Großteil als Schweizer Premieren gezeigt werden. Neben den Filmen im offiziellen Wettbewerb um den Hauptpreis «Regard d'Or» gibt es zu sehen: die gesamte Filmografie des Südkoreaners Lee Chang-Dong, der sich letztes Jahr in Cannes mit *Secret Sunshine* hervortat und in Freiburg anwesend sein wird; Filme aus dem Süden, die im Auftrag der von Martin Scorsese geleiteten World Cinema Foundation an der Cineteca di Bologna restauriert wurden; ein Programm namens «Noir total», das alte und neue Thriller aus Asien und Lateinamerika zeigt; ein Blick auf die Liebe, wie sie weltweit im Kino vorkommt; ein Panorama namens «Film und Revolution», das anlässlich der 40 Jahre seit dem Mai 68 dokumentiert, wie Filmschaffende den damals akuten Willen zur Veränderung verfolgten. Und natürlich Kurzfilme, in denen sich Talente in nur wenigen Minuten entfalten. Begleitend finden Konferenzen und Podiumsdiskussionen statt. Derweil dient das Restaurant Ancienne Gare als Treffpunkt für Verpflegung und den privaten Gedankenaustausch.

## Mieux comprendre le Fribourg d'aujourd'hui (IV)

# LE CONTENU FIGÉ DE L'ACTE DE DOTATION DU 8 OCTOBRE 1803

Avant la révolution helvétique de 1798, l'Etat, la Ville et la Bourgeoisie de Fribourg se confondent. Démêler l'écheveau des liens entretenus par ces diverses instances équivaut à vouloir trancher un nœud gordien. Le défi a pourtant été relevé par Jean-Pierre Dorand, chargé de cours à l'Université de Fribourg, dans une thèse d'habilitation de près de 600 pages publiée en 2006 chez Academic Press à Fribourg<sup>1</sup>. L'historien Alain-Jacques Tornare a tiré pour nous la *substantifique moelle* de cet ouvrage exigeant, qu'il nous présente ici sous la forme d'une série d'articles thématiques sur l'Acte de Dotation de la Ville de Fribourg, des origines à nos jours (cf. 1700 N° 236 (juin 2007), pp. 19-20, N° 239 (novembre 2007), pp. 10-11 et N° 241 (janvier 2008), pp. 10-11).

### Trop dur pour ce qu'il a de fragile

Visiblement, les cinq rédacteurs de l'Acte de Dotation sont allés trop loin en faveur de l'Etat cantonal qui «se constitue un solide bas de laine», tandis que la Ville «est fort dépourvue lorsque de nouvelles dépenses, non prévues, sont venues»<sup>2</sup>. Non seulement l'Acte de Dotation ne règle pas tous les problèmes, mais, à la fois trop rigide et trop peu clair, il demeure une inépuisable source de discordes. Dès sa promulgation s'ouvre le long cycle des interprétations et des plaintes au sujet de ce document qui ne sépare pas les biens communaux et cantonaux d'une manière assez précise. Pour Jean-Pierre Dorand: «Les zones d'ombre de cet Acte de Dotation de la Ville de Fribourg sont propices à la naissance de conflits entre l'Etat et la Ville de Fribourg. Elles s'ajoutent à la tendance naturelle à la rivalité qui oppose un Etat



L'Acte de Dotation... du 8 octobre 1803 (page de titre de l'original) devait consacrer la séparation politico-administrative de la Ville et de l'Etat de Fribourg, source d'incompréhensions, voire de blocages. [© AVF]

à sa capitale»<sup>3</sup>. Or, «l'Acte de Dotation ne prévoit aucun mécanisme de clarification d'éventuels points obscurs et aucun processus de clarification d'ambiguïtés (...) N'est-ce pas ouvrir la voie à de futurs procès? Après 1848, le Tribunal fédéral devra trancher plusieurs différends entre l'Etat et la Ville de Fribourg»<sup>4</sup>. Cet Acte est alors devenu à tous points de vue bien encombrant: «Le temps et les usages en ont fait un monument intangible, alors que l'organisation politique de la Suisse

change (1848, 1874, 1999), de même que celle du canton (1814, 1831, 1848, 1874, 2004)»<sup>5</sup>.

### A qui profite le crime?

Selon Jean-Pierre Dorand: «Il paraît clair que la Ville de Fribourg n'a pas été assez dotée»<sup>6</sup> et aurait dû recevoir au moins 48 000 francs de l'époque au lieu des 32 000 alloués. Et il n'est guère difficile pour la capitale de prouver que ses dépenses, même faites prudemment et à bon escient, dépassent les som-

mes octroyées. Durant le régime de l'Acte de Médiation (1803-1814), la Ville de Fribourg a de la peine à faire face à ses dépenses qui excèdent de 50% celles prévues dans l'Acte de Dotation. Fribourg est encore plus fragilisée par le fait qu'elle ne parvient pas même à dégager le cinquième de ses recettes de ses propres et maigres ressources, alors que Soleure, Berne et Bâle en extraient 100% en raison de sources de revenus considérables. A l'opposé, «l'Etat de Fribourg accumule, lui, un trésor de 317 000 francs durant la même période!». Les questions non réglées lors de la dotation de 1803 enveniment les relations entre la Ville et l'Etat qui, juge et partie en la circonstance, impose son point de vue à l'«autorité subalterne» dans un «contexte houleux». Quand il s'agit de clarifier la situation sur le terrain, le Gouvernement s'arrange pour que l'Etat soit favorisé «de manière léonine», comme c'est le cas lors de l'«accord» du 24 mai 1806, dans le cadre duquel le Conseil communal doit remettre au Gouvernement le Petit et le Grand Schifffhaus, ainsi que les dépendances du Werkhof, alors que la possession de ces trois immeubles lui était garantie par l'Acte de Médiation de 1803. Pour Jean-Pierre Dorand, à n'en point douter, «l'accord édilitaire de 1806 est un véritable traité inégal, voire colonial où la ville tient le rôle des indigènes écrasés de charges sans contreparties ou presque» et où «le Petit Conseil joue à la métropole»<sup>7</sup>. Et d'en conclure, au sujet de ces «accords ressemblant à une paix punique», qu'«il faut chercher là une des sources qui empoisonnent les relations Ville-Etat à Fribourg depuis 1803».

Les capacités de négociation de la Ville se réduisent comme peau de chagrin, ne laissant plus à nos édiles que leurs yeux pour pleurer. D'autant plus que le pouvoir cantonal semble prendre un certain plaisir à humilier sa capitale. Ainsi, en

1809, le Gouvernement, qui refuse de livrer les Registres originaux de la Bourgeoisie, va jusqu'à imposer l'inscription dans le *Livre de Bourgeoisie* de treize enfants illégitimes d'anciens bourgeois secrets. Commentaire caustique de Jean-Pierre Dorand: «Pour un peu on se croirait à Versailles lorsque Louis XIV a légitimé ses royaux bâtards!»<sup>8</sup> Force est d'admettre avec l'historien: «Les partenaires sont inégaux, dans la mesure où le plus fort d'entre eux défend ses intérêts privés en pouvant imposer toute la force de la puissance publique d'un Etat à une Commune, fût-elle la capitale cantonale»<sup>9</sup>. Le Petit Conseil a pourtant conscience de cette anomalie et, à usage interne, reconnaît le 28 décembre 1811 «que seul un tribunal arbitral peut venir à bout de telles querelles d'interprétation», tout en se gardant «bien de rendre publique une telle conclusion»<sup>10</sup>.

### Un Acte qui aurait mérité une bonne correction

L'Acte de Dotation, que ses concepteurs ont voulu immuable, n'envisage tout simplement pas l'avenir. Son principal défaut est incontestablement son intangibilité. Ses auteurs ont tout simplement omis d'y introduire une clause de révision qui permettrait de tenir compte, par exemple, de l'inflation, de l'évolution démographique (6449

habitants en 1818, contre 9848 en 1842), ou d'une nouvelle répartition des tâches. A l'évidence, cet Acte prétérite les ressources financières de la Ville. Il ne permet tout simplement pas à celle-ci de faire face à ses engagements et encore moins de se développer de sa propre initiative. La Ville, déjà faiblement dotée, voit ses dépenses augmenter constamment et les assume de plus en plus péniblement.

L'Etat aurait pu instaurer un correctif après 1803 et compenser un tant soit peu les pertes subies par la Ville. Cette situation n'émeut guère le Petit Conseil qui est pourtant «renseigné admirablement sur l'état des finances communales de la capitale par l'inévitable Simon Tobie Raemy qui siège, rappelons-le, dans la Commission vérificatrice des comptes» et qui craint surtout «de voir l'Etat cantonal dépourvu de moyens»<sup>11</sup>. Que survienne la moindre contestation et «le Petit Conseil foudroie de son autorité les audacieux édiles»<sup>12</sup>. Ainsi est-ce en vain que le Conseil communal essaie de renégocier certains points équivoques dudit Acte. Réuni en séance le 28 mai 1804, il discute longuement du parti à prendre et une majorité décide finalement de céder à la force et de se soumettre<sup>13</sup>.

Quel que soit le régime en place, les conflits sont patents: «Le changement de régime en 1814

n'améliore pas les relations entre l'Etat et la Ville de Fribourg»<sup>14</sup>. La chute de l'empereur Napoléon entraînant celle du régime de la Médiation qu'il avait créé, la capitale croit aussitôt le moment venu de renégocier le mauvais Acte de Dotation qui lui était lié. C'est l'occasion rêvée pour remettre les choses à plat et crédibiliser la situation matérielle de la cité. L'Etat n'en a cure et s'empresse de confirmer la validité de l'Acte en question. Non seulement il se refuse d'envisager d'éventuels changements à apporter à celui-ci, mais, par l'article 27 de la Constitution des 4-10 mai 1814, fige «la situation créée par la Commission de Liquidation de la Dette helvétique. Il ne distingue pas les biens communaux et bourgeoisiaux, certains bâtiments ou fonds étant compris dans la dotation de la ville, mais pour servir à soulager ou à instruire, comme par le passé, les bourgeois (...) Le Petit Conseil ne va donc pas entrer en matière avec le Conseil communal pour régler le sort des objets litigieux de 1803 et de ceux dont la pratique de 1803 à 1813 a révélé qu'il fallait les séparer»<sup>15</sup>.

La Restauration, qui s'emploiera à détruire l'héritage politique de la période précédente et à revenir en arrière à plein (Ancien) régime, s'est bien gardée de remettre en cause un Acte de Dotation «qui fi-

nalement ménage les intérêts de l'Etat qui a pu thésauriser des bénéfices intéressants en dix ans»<sup>16</sup>. Mais à quel prix pour la cité des bords de la Sarine?!

**Alain-Jacques Tornare**

<sup>1</sup> Jean-Pierre Dorand, *La ville de Fribourg de 1798 à 1814. Les municipalités sous l'Helvétique et la Médiation, une comparaison avec d'autres Villes-Etats de Suisse*, Academic Press Fribourg, 2006.

<sup>2</sup> *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p. 560.

<sup>3</sup> *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p. 353.

<sup>4</sup> *Idem.*

<sup>5</sup> *Idem.*

<sup>6</sup> *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p. 373.

<sup>7</sup> *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, pp. 513, 558 et 563.

<sup>8</sup> *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p. 524.

<sup>9</sup> *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p. 514.

<sup>10</sup> *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p. 516.

<sup>11</sup> *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, pp. 441 et 560.

<sup>12</sup> *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p. 558.

<sup>13</sup> Archives de la Ville de Fribourg, Protocole du Conseil communal 1804, p. 354.

<sup>14</sup> *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p. 538.

<sup>15</sup> *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p. 553.

<sup>16</sup> *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p. 558.

## Le Fribourg des inventeurs (5)

# LOUIS D'AFFRY, CRÉATEUR DE LA SUISSE MODERNE EN 1803 ET PREMIER LANDAMMAN DE LA SUISSE



Portrait officiel du Landamman Louis d'Affry (1743-1810), exécuté en 1807 par Joseph de Landerset.

[© MAHF/ N° inv. 1995-47]

**Des plus célèbres aux moins connus, quelques Fribourgeois ont fait preuve de génie en créant ou en innovant. Auteur de l'exposition consacrée au «Génie inventif de Fribourg», sur le stand de la Ville, invitée d'honneur de l'édition 2007 de la Foire de Fribourg, l'historien Alain-Jacques Tornare nous présente ici le fondateur de la Suisse moderne.**

L'abbé Girard, dans son *Nobiliaire militaire suisse*, écrivait en

1787, au sujet de la famille d'Affry, que «c'est à juste titre qu'on la met au rang des plus illustres de la Suisse»<sup>1</sup>. Beaujon, généalogiste des Ordres du Roi, dira de cette famille, le 8 avril 1766, qu'elle présentait surtout «l'avantage peu commun et peut-être unique, dans cette Nation, d'avoir porté les armes pour la France depuis 230 ans sans interruption et sans jamais avoir servi d'autres puissances»<sup>2</sup>. Génération après génération, les d'Affry ont consacré leur existence à la préservation de l'Alliance franco-suisse, garante de la pérennité de la Confé-

dération<sup>3</sup>. Louis d'Affry (1743-1810), Premier Landamman de la Suisse, a de qui tenir.

### Sur les pas de son père

Le père du futur Landamman, le lieutenant-général Louis-Auguste-Augustin d'Affry (1713-1793), est l'un des quatre Fribourgeois ayant occupé la fonction de colonel de l'élite des régiments suisses au service de France, de 1767 à 1792, à savoir la fameuse Garde suisse, où son fils Louis servit comme capitaine. Il fut le seul Suisse à être honoré, et ce en 1784, du «cordon

bleu» de commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Ce patricien atypique eut droit, à cinq reprises, aux honneurs de la Cour à Versailles: 1767, 1772, 1773, 1780, 1786. L'image qu'Augustin d'Affry lui-même a voulu véhiculer et celle transmise par des générations d'auteurs engagés nous dérobent les traits cachés d'une figure importante de la Révolution française, d'un diplomate et d'un tacticien politique remarquable. Par bien des aspects, il ne ressemble guère à la plupart des officiers suisses, qui passaient facilement pour des béotiens. Ainsi le retrouve-t-on «Honoraire associé libre» de l'Académie royale d'architecture et «honoraire amateur» de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Cet ami d'Euterpe fut également reçu en qualité de membre de la loge maçonnique la Société Olympique, en 1786. Ce général, fort bien en Cour, pouvait se vanter de posséder autant d'esprit qu'un Français de France. Dans son Salon, qui comptait parmi ceux de la capitale française, l'on pouvait retrouver presque chaque semaine une foule de beaux esprits avec, cependant, une nette préférence pour les milieux artistiques: Houdon, Fragonard, Vernet, Perronet ou Sedaine, que le jeune Louis d'Affry va pouvoir côtoyer, pour son plus grand profit intellectuel.

Ses qualités de diplomate valurent au général d'Affry d'être nommé par Louis XV ministre plénipotentiaire en novembre 1755, ambassadeur ordinaire en mai 1759 auprès des Etats-Généraux de Hollande. C'était le temps où un étranger pouvait représenter le roi de France à l'extérieur, tout en continuant à servir les intérêts de son propre pays. Un grand Européen avant la lettre en quelque sorte! Il reçut de Louis XV le titre de courtoisie de comte, que lui valut, ainsi que le voulait la coutume pour les non-titrés, sa nomination comme ambassadeur. Il profita de cette occasion pour initier son fils Louis à la diplomatie, en qualité de gentilhomme d'ambassade. Le futur Premier Landamman de la Suisse, en 1803, héritera de ses talents et de son savoir-faire. En l'occurrence, en pleine Guerre de Sept Ans, d'Affry évite l'entrée dans ce conflit des Pays-Bas auprès des ennemis de la France.

Augustin d'Affry administra la charge de colonel-général des Suisses et Grisons de 1771 à 1792, ce qui en faisait le ministre des affaires militaires suisses en France, chargé



19 février 1803: Remise solennelle de l'Acte de Médiation à Louis d'Affry par Napoléon Bonaparte.

[Tableau de V. Adam / coll. part.]

par extension de défendre l'intérêt des Suisses et de la Suisse auprès de la Cour. Il fonctionnait alors littéralement comme l'ambassadeur informel du Corps Helvétique dans le royaume, en sa qualité de correspondant direct dudit Corps Helvétique à Paris. Facteur d'unité pour une Confédération aux liens ténus, il ne se contentait pas seulement d'en gérer le volet militaire, pourtant fondamental. Ayant à traiter de questions militaires et de problèmes divers liés à l'Alliance, les envois de ce correspondant privilégié du canton Vorort et de la Diète intéressaient tous les cantons puisque aucun n'échappait, peu ou prou, aux attraites de la France. Nul ne savait mieux que lui concilier les intérêts et les prétentions souvent contradictoires des cantons avec la volonté du roi, principe unificateur tacite au sein du vieux Corps Helvétique.

Auprès de son père, le jeune Louis va ainsi apprendre les subtilités de la haute diplomatie et le grand art du pragmatisme idéologique. Il suivra ses pas en inscrivant son action politique sur le long terme, tout en s'efforçant de dépasser les clivages partisans. Il sera dès lors le témoin attentif et privilégié des grandes journées révolutionnaires qui changèrent la face du monde. Le credo de d'Affry tournait autour du postulat suivant: préserver à tout prix l'Alliance franco-suisse, en évitant de se laisser emporter par les événements. D'où l'attitude attentiste de d'Affry, faisant belle figure à mauvais jeu. Après l'anéantissement du régiment des Gardes suisses, le 10 août 1792, d'Affry reprend provisoirement même ses activités d'adminis-

trateur des troupes suisses et évite la rupture définitive des relations diplomatiques entre les deux pays. Les savantes manœuvres de d'Affry auront empêché l'entrée en guerre de son pays et préservé temporairement celui-ci de l'invasion.

### Un homme d'Etat comme la Suisse en a peu produit

Tant la France que la Suisse purent compter sur les d'Affry et ce n'est pas un hasard si le Premier Consul, à la recherche constante d'un interlocuteur valable en Helvétie, porta son choix sur Louis d'Affry pour gérer une Confédération Helvétique, inspirée de l'Ancien Régime suisse, mais adaptée aux besoins du nouveau régime français, héritier de la Révolution. Il fut l'instrument politique de la France chargé d'adoucir les mœurs et vellétés guerrières d'une Suisse alémanique à la recherche d'une revanche, après les affres de la Révolution. Parce qu'il eut maintes fois l'occasion de comprendre le fonctionnement de l'Europe de son époque, car confronté de l'intérieur à ses problèmes, il put dans et pour son pays se comporter en véritable homme d'Etat suisse.

Alors que l'Helvétie, en pleine guerre civile, était sur le point de disparaître au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'homme d'Etat fribourgeois réinvente la Suisse à Paris, en compagnie de Napoléon Bonaparte – pas moins! – lors de la Consulta, le congrès de la dernière chance pour notre pays (novembre 1802–février 1803). Le 19 février 1803, le comte d'Affry se voit confier les pleins pouvoirs, avec le titre de Premier

Landamman de la Suisse, afin d'asseoir la Confédération sur des bases solides: le fédéralisme, l'égalité entre des cantons redimensionnés, le plurilinguisme, la démocratie de concordance, l'idée de consensus... Au passage, Fribourg devient la première capitale tournante de la Suisse moderne. Seul politicien suisse de l'époque assurément à posséder une dimension internationale, Louis d'Affry, chargé de missions délicates auprès de l'Empereur Napoléon en 1804, 1805 et 1810, sera à nouveau Chef d'Etat durant l'année 1809, avec les pleins pouvoirs, lors de la guerre entre la France et l'Autriche. Il fut le seul Suisse à revêtir autant d'autorité, établissant ainsi les conditions-cadres qui ont permis à la Suisse d'évoluer et d'apparaître telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Les d'Affry, père et fils, comptent parmi les trop rares hommes politiques d'envergure nationale que connut la Suisse. C'est surtout en cela qu'ils tranchent dans le paysage politique helvétique, peuplé de gestionnaires ou de patriotes cantonaux sans vision à long terme. Retour aux sources, son fils, Charles (1772–1818), commandera en 1810 le 4<sup>e</sup> régiment suisse au service de Napoléon I<sup>er</sup>.

**Alain-Jacques Tornare**

<sup>1</sup> Jean-François Girard, *Nobiliaire militaire suisse*, Bâle, 1787, t. 1, p. 31.

<sup>2</sup> BNF (Bibliothèque Nationale de France), Paris, M 810, fol. 19. Voir aussi fol. 27–28.

<sup>3</sup> Voir notre ouvrage avec Georges Andrey: *Louis d'Affry 1743–1810, premier landamman de la Suisse. La Confédération suisse à l'heure napoléonienne*, Genève, Editions Slatkine 2003.

1998 – 2008

# 10 JAHRE FRAUENRAUM!



## Frauenraum feiert seine ersten 10 Jahre Dasein!

Der Verein wurde 1998 von Frauen, mehrheitlich Migrantinnen, **gegründet**. Diese Pionierinnen der Frauenförderung im Kanton Freiburg wollten einen Raum schaffen, in welchem Frauen für andere Frauen (Schweizerinnen und Migrantinnen) des Kantons, ein breites Spektrum anbieten konnten: Begegnungen und Austausch, Information und Fortbildung, Beratung und Dokumentation, Gesundheit und Prävention, Kultur und Unterhaltung, Debatten und vielfältige Aktivitäten.

Die Statuten nennen als **Verzweck** namentlich die Verwirklichung der Gleichheit zwischen Frau und Mann und die Bekämpfung jeglicher Form von Diskriminierung. **Frauenraum** hat von Anfang an konkrete Angebote gemacht, wie Veranstaltungen, Sprachkurse für Migrantinnen, Beratungen in Sachen Familienrecht und individuelle Gespräche zur Förderung des Einstiegs ins Berufsleben. Diese Dienstleistungen sollten die soziale und berufliche Integration der Frauen fördern, in Ergänzung zu bereits existierender Angebote.

Im Jahr **2002** zieht **Frauenraum** von der Wohnung am Chemin Monséjour in angemessenere Räume an der Hans-Fries-Strasse. Der neue Standort ist ausserdem zentraler gelegen und leichter zugänglich.

**2004** werden die Richtlinien neu überdacht und in einem Text festgehalten, wonach **Frauenraum** ausschliesslich für Frauen zugänglich sein soll. Gemäss diesen Richtlinien hat ein reines Frauenzentrum so lange eine Existenzberechtigung, als noch Ungleichheiten zwischen Frauen und Männern bestehen. Gleichzeitig erstellt **Frauenraum** das Dossier zur Erhaltung des Gütezeichens eduQua, welches die Qualität ihrer Bil-



dungsangebote bescheinigt. **Frauenraum** präzisiert bei dieser Gelegenheit nochmals seine Ziele und Werte in einer Charta.

Dank seiner wachsenden Bekanntheit nimmt die Zahl der Besucherinnen von **Frauenraum** von Jahr zu Jahr zu. 2007 haben annähernd **3000 Frauen und 450 Kinder** die Schwelle des Zentrums überschritten, wovon die Hälfte ausländischer Herkunft waren.

Um all dies zu verwirklichen, stützt sich **Frauenraum** auf aktive und engagierte Fachfrauen, d.h. zwei Projektleiterinnen und rund fünfzehn Mitarbeiterinnen. Eine kostbare **finanzielle Unterstützung** wird vom Bund (via Eidg. Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann), vom Bundesamt für Migration, vom Kanton, der Loterie Romande, von treuen Gemeinden der Agglomeration und des Kantons sowie von Privaten, namentlich Vereinsmitgliedern, Pfarreien und Unternehmen, gewährleistet.

In 10 Jahren hat sich **Frauenraum** zu einem effizienten und unerlässlichen Instrument entwickelt. Als Ort des Austausches fördert er das Knüpfen neuer Bande und die Integration. Aus der Überzeugung,

dass ein feministischer Verein notwendig ist, haben viele engagierte Frauen zur Konzeption und Verwirklichung der zahlreichen Projekte beigetragen.

Die Weiterentwicklung von **Frauenraum**, dessen Kreativität und das breite Leistungsspektrum weit über die Kantonsgrenzen hinaus anerkannt sind, hängt massgeblich vom Einsatz seiner Mitglieder und von der ehrenamtlichen Tätigkeit seines Vorstandes ab.

Vom Chemin Monséjour bis zur Hans-Fries-Strasse: **Frauenraum** feiert heute seine 10-jährige Existenz! Wir wollen diese 10 Jahre gebührend würdigen und allen Frauen danken, die an seine Geschichte glaubten und weiterhin daran glauben und die ihn weiterhin unterstützen. Es bleibt noch so viel zu tun!

Das Halbjahresprogramm des Zentrums, das von Jahr zu Jahr dichter geworden ist, wird 2008 durch spezielle Jubiläums-Veranstaltungen ergänzt. Zu den besonderen Ereignissen dieses Jahres gehört das Trio-Norm-Konzert am 25. Januar. Der 7. und 8. März sind einer vertieften Aussprache über die Bedürfnisse der Migrantinnen

gewidmet und der Frage, was **Frauenraum** und die Gesellschaft zu deren Erfüllung beitragen können.

Frauenraum  
rue Hans-Fries 2  
1700 Fribourg

Informationen sind zu finden bei  
[www.frauenraum.org](http://www.frauenraum.org) –  
[www.espacefemmes.org](http://www.espacefemmes.org)  
Tel. 026 424 59 24, sowie in den lokalen Medien.

Unterstützen Sie uns: werden Sie Mitglied oder senden Sie eine Spende an CCP 17-400278-0



**INVITATION**  
aux musiciennes, musiciens,  
choeurs, groupes de tous styles,  
qui souhaitent se produire  
bénévolement le 21 juin 2008  
dans le cadre  
de la Fête de la Musique  
à Fribourg.  
**Les inscriptions sont ouvertes  
jusqu'au 31 mars**  
Renseignements:  
[www.nouveaumonde.ch](http://www.nouveaumonde.ch) 026 322 57 67

**EINLADUNG**  
An alle Musikerinnen und Musiker,  
Chor, Bands und Orchester  
welche am 21. Juni 2008  
am Musikfest von Freiburg  
auftreten möchten  
(ohne Gage)

**Anmeldung bis am  
31. März 2008**  
Weitere Infos unter:  
[www.nouveaumonde.ch](http://www.nouveaumonde.ch) 026 322 57 67

Merci d'envoyer votre dossier de présentation à :  
Bitte senden Sie ein Demo und Ihre Unterlagen an :

Nouveau Monde  
Ancienne Gare, Gare 3  
Case postale 1066  
1701 Fribourg

Une 23<sup>e</sup> édition baroque

## LES CONCERTS DE LA SEMAINE SAINTE

**L'édition 2008 des Concerts de la Semaine sainte se déroulera, selon la tradition, le Vendredi-Saint, en l'église du Collège Saint-Michel, le 21 mars, à 11 heures.**

Fidèle à la ligne artistique des précédentes éditions, son programme s'articulera autour des musiques sacrées pour le temps de la Passion, prometteuses de la découverte de chefs-d'œuvre de deux des plus remarquables maîtres de la musique baroque de Bohême: **František Tůma** et **Jan Dismas Zelenka**.

Diverses versions du *Miserere* (Ps. 51) encadreront la séquence du *Stabat Mater* pour mettre en exergue la filiation du langage baroque tchèque avec l'art de la polyphonie de l'école vénitienne, représentée par **Antonio Lotti**, organiste et maître de chapelle à la basilique Saint-Marc de Venise.

Les interprètes de ces joyaux de l'apogée du baroque seront les solistes, choristes et instrumentistes de la **Capella concertata**, sous la baguette d'Yves Corboz, directeur artistique des Concerts de la Semaine sainte de Fribourg.



Crucifixion, XIII<sup>e</sup> s.



Elle offre conseils et prestations gratuites

## L'Association Alzheimer Fribourg

**Attention aux signes précurseurs! Les troubles de mémoire chez les personnes âgées peuvent aussi bien révéler des signes du simple vieillissement qu'un début de démence.**

A prendre au sérieux et consulter son médecin si:

- Un «beau» jour, je ne sais plus comment fonctionnent mes appareils ménagers
- Je ne me souviens plus des noms de mes petits-enfants
- Je ne me rappelle plus ce que j'ai mangé une heure auparavant
- Je ne trouve plus le chemin de ma maison.

Clarifier exactement, et surtout assez tôt, la nature des symptômes observés. Des médicaments spécifiques peuvent ralentir la maladie et améliorer la qualité de vie.

### Réseau de soutien à domicile

Afin d'apporter un soutien aux familles confrontées à un malade atteint du syndrome Alzheimer, l'Association Alzheimer Fribourg met à disposition un réseau de bénévoles se rendant à domicile afin de prendre en charge le patient quelques heures par semaine et soulager ainsi le conjoint.

N'hésitez pas à nous appeler! Un essai ne vous engage en rien!  
Correspondant: Jean-Claude Péclat – Tél. 026 424 28 29, dès 18 h.

### Groupes d'entraide

Pour de nombreux proches de malades Alzheimer, participer à un groupe d'entraide et rencontrer d'autres personnes dans la même situation permet de rompre l'isolement et de mieux réagir face à cette adversité.

Correspondantes pour la région de Fribourg:

- pour la partie francophone: Françoise Aubry Tél. 026 481 37 81
- pour la partie alémanique: Karin Blaser Tél. 026 481 22 59

Les prestations de l'Association Alzheimer Fribourg sont gratuites.

Pour tout autre renseignement:

Association Alzheimer Fribourg – Route du Châno 12 – 1782 Belfaux  
Tél. 026 402 42 42 – www.alz.ch/fr – info.fr@alz.ch



aide à l'enfance : Kinderhilfe  
aiuto all'infanzia : child relief : www.tdh.ch

Récolte de textiles usagés pour aider des enfants de la rue

## Terre des hommes Fribourg

**Du lundi 10 au jeudi 13 mars 2008, CONTEX, entreprise de récupération de textiles, organise dans le canton de Fribourg sa traditionnelle collecte par sacs de vêtements et de chaussures usagés. Une part des recettes permettra à la Fondation Terre des hommes d'apporter une aide concrète à des enfants vivant dans la rue au Bangladesh.**

Fin février, des sacs destinés à cette collecte seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres du canton. Pour chaque commune, la date du ramassage est indiquée sur les sacs. La population est invitée à les déposer avant 8 h 30 le matin du jour prévu, au bord de la rue et de façon bien visible. Au besoin, les sacs oubliés peuvent être annoncés le lendemain du jour de récolte au numéro 044 860 51 50, entre 8 h et 15 h.

### Pour des enfants du Bangladesh

Le phénomène des enfants vivant dans la rue au Bangladesh est étroitement lié à la pauvreté et à l'exode rural des parents, dans ce pays à haute densité de population où, de plus, les catastrophes naturelles sont fréquentes. Dans les grandes villes de Dacca ou Chittagong par exemple, ces enfants survivent au quotidien grâce à leur dur labeur de petits vendeurs, de porteurs de poissons et de récolteurs d'objets en tout genre. Privés du droit à la santé, à l'éducation et à la formation, ils sont exposés à toutes sortes de violences.

Les projets de *Terre des hommes* visent à intégrer socialement ces enfants en leur fournissant éducation, formation professionnelle, nourriture, soins et activités récréatives. Les écoles de rue, par exemple, organisées dans les gares et les marchés, permettent d'établir une relation de confiance entre les enfants et les éducateurs.

Parallèlement, *Terre des hommes* s'efforce de sensibiliser les autorités locales et nationales. L'attitude générale envers ces enfants s'améliore ainsi lentement: ils sont mieux protégés et bénéficient d'un meilleur environnement de vie.

**En participant à la récolte de textiles et chaussures usagés, organisée par l'entreprise CONTEX, vous soutenez l'action indispensable de Terre des hommes!**

Pour plus de renseignements: *Terre des hommes* Fribourg  
Dominique Delley – tdh.fribourg@bluewin.ch – Tél. 079 584 83 87  
Collecte: CONTEX – info@contex-ag.ch – Tél. 041 268 69 70

## Au Musée d'art et d'histoire

### Découverte de 6 à 7

#### Une peinture d'huile et de cendre

Composition par Bruno Baeriswyl, 1990

C'est à la fin des années 50 que Bruno Baeriswyl (1941–1996) découvre, pour la première fois, l'expressivité de la cendre qu'il combine à sa peinture en la déversant sur ses œuvres. Ce choix s'explique, entre autres, par son attirance pour la terre et les matières naturelles, comme des symboles évoquant le foyer et la présence humaine.

Durant les décennies suivantes, l'artiste se tourne vers d'autres voies picturales et réalise des séries d'œuvres bien différentes. Parmi elles, les séries de peintures «nougat», les tableaux «poumons» ou «papillons», ou encore des œuvres datant de sa «période bleue».

Dès les années 80 pourtant, Bruno Baeriswyl reprend la thématique de la cendre qu'il travaille désormais dans un esprit très différent de celui de ses débuts, comme le démontre l'œuvre du Musée d'art et d'histoire. Dans ces œuvres tardives, il combine l'utilisation de la cendre avec des grands formats et des fonds blancs lumineux. S'y déploie alors une gestuelle intense et dynamique qui emporte le spectateur. Les formes qui habitent ces toiles évoquent parfois des formations rocheuses, en gestation, dont les couleurs à dominante grises et brunes renforcent la matérialité.

L'œuvre et sa thématique seront présentées le **mardi 11 mars 2008, à 18 h 15**, par Caroline Schuster Cordone, historienne de l'art, dans la série *Découverte de 6 à 7*.

**Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg – tél. 026 305 51 40 / www.fr.ch/mahf**



Bruno Baeriswyl: *Composition*, 1990. Technique mixte sur toile. [© Musée d'art et d'histoire (Primula Bosshard)]

## Abfall - INFO - Déchets



### L'élimination des branches

#### La taille des arbres en hiver

Pendant la période de dormance des arbres, les jardiniers profitent de tailler les arbres fruitiers et arbustes. Pour les arbustes, il s'agit de leur donner leur gabarit et éviter qu'ils grandissent trop. Pour les arbres fruitiers, la taille hivernale sert essentiellement à leur donner de la force et ainsi augmenter leur production.

#### Que faire des branches?

Après la taille, il s'agit d'éliminer les branches coupées. L'incinération des déchets de jardin est déconseillée, surtout en milieu urbain, où la fumée peut causer du désagrément pour les voisins. Il existe à l'heure actuelle des solutions plus écologiques, qui permettent de mettre en valeur les tailles d'arbres. La Ville de Fribourg propose plusieurs solutions:



#### Le service de ramassage des déchets organiques

a lieu tous les mardis, uniquement sur annonce; les branches doivent être attachées en fagots de 1,50 m de long.

#### L'élimination au dépôt des Neigles ou à l'installation de compostage Fricompost

Les branches sont apportées par les particuliers directement au dépôt des Neigles ou à l'installation de compostage Fricompost à Châtillon/Posieux.

#### Le service de broyage

a lieu deux fois par année, en mars et novembre; réservation obligatoire (voir annonce).

Les branches sont broyées directement sur place et les copeaux laissés pour une utilisation dans le jardin.

**Le service de broyage a lieu du 10 au 14 mars 2008. Pour les détails, voir annonce ci-contre, p. 16**

#### Utilisation du broyat

Les copeaux de bois obtenus par broyage sont utilisés au jardin pour décorer des surfaces ou couvrir plantes ou buissons, et empêcher ainsi la pousse des mauvaises herbes. Ils sont également un additif important pour le compost. Mélangés aux déchets de cuisine humides et riches en azote, ils permettent une meilleure aération et une optimisation de la décomposition des matériaux.

Informations générales sur les déchets:  
[www.dechets-ville-fribourg](http://www.dechets-ville-fribourg)

### Die Verwertung von Baumschnitt

#### Baumschnitt im Winter

Die Knospenruhe während der kalten Jahreszeit nutzen viele Gärtner, um einen Baumschnitt an Sträuchern und Obstbäumen vorzunehmen. Bei Hecken und Sträuchern dient dieser vor allem dazu, sie zurückzuschneiden und ihnen die gewünschte Form zu geben. Den Obstbäumen gibt der Schnitt Kraft und fördert so die gute Ernte.



#### Was tun mit dem Schnittholz?

Nach dem Schnitt stellt sich die Frage der Entsorgung des Holzes. Die Verbrennung von Gartenabfällen ist wenig geeignet – vor allem in städtischen Wohnquartieren ist der dabei entstehende Rauch störend. Heute gibt es für die Verwertung der geschnittenen Äste ökologischere Lösungen – die Stadt Freiburg bietet folgende an:

#### Die Grünabfuhr

Findet jeden Dienstag statt; nur auf Anmeldung; Äste müssen in Bündeln von max. 1,50 m zusammengebunden werden.

#### Die Entsorgung im Gemeindedepot Neigles oder direkt in der Kompostieranlage

Grünabfälle können direkt im Gemeindedepot Neigles oder in der Kompostieranlage in Châtillon/Posieux abgegeben werden

#### Der Häckseldienst

Findet 2-mal pro Jahr im März und November statt; auf Einschreibung (siehe Annonce)

Die Äste werden direkt vor Ort gehäckselt und das Häckselgut findet sinnvolle Verwendung im Garten

**Der Häckseldienst findet statt vom 10. bis 14. März 2008. Details siehe Annonce S. 16 oben**

#### Verwendung des Häckselgutes

Das erhaltene Häckselgut kann im Garten verwendet werden zur Dekoration von Wegen und Bordüren oder zur Abdeckung von Flächen zwecks Unkrautbekämpfung. Häcksel ist ebenfalls eine wichtige Beigabe zum Kompost: vermischt mit den feuchten und stickstoffreichen Küchenabfällen verbessert er die Durchlüftung des Kompostes und ermöglicht so die gute Zersetzung der organischen Materialien.

Allgemeine Informationen zum Abfall:  
[www.abfall-stadt-fribourg](http://www.abfall-stadt-fribourg)

## In der Bibliothek



## HERAUSGEPICKT

Neu zu entdecken – Altbekannte Autorinnen und Autoren stellen vor:

**Der letzte Weynfeldt**

Martin Suter begeistert einmal mehr! Nicht nur Suter-Fans werden mitgerissen vom temporeich erzählten Geschehen rund um das Jungesellenleben von Weynfeldt, das durch eine unerwartete Liebe total aus dem Lot gerät. Es darf begeistert mitgefiebert werden, von der ersten Zeile bis zum überraschenden Schlusspunkt!

**Risiko**

Alexa Hennig von Lange weiss, wie sie ihre Leserschaft in Atem halten kann: Eheprobleme, die schliesslich in ein Inferno münden, mit beissender Satire gezeichnet, heisst ihr Rezept. Die heutige haltlose Gesellschaft wird mit allen Mitteln eines reissenden Psychothrillers gezielt aufs Korn genommen.

**Easter Parade**

Richard Yates meldet sich mit grossartigem Erzähltalent zurück. Auch er zerpflückt Seite um Seite gnadenlos das Idealbild der gesellschaftlich etablierten Institution «Ehe und Familie». Keine leichte Kost, aber grandios geschrieben.

**Mobbing**

Annette Pehnt zeigt eine Form von Gewalt auf anderer Ebene als Yates, die mit extremem Zerstörungspotential ebenfalls bis hinein ins Privatleben reicht. Ausnahmsweise wird mal ein Mann gemobbt und dies von seiner Chefin! Ein grossartiger gesellschaftskritischer Roman.

**Sommernacht**

Elizabeth Bowen skizziert locker und leicht in verschiedenen Szenen eine (englisch angehauchte) Welt, in der sich ungeahnte menschliche Abgründe auf-tun. Subtil erzählt, bietet sie uns die einzelnen Romanhäppchen als wahre Delikatessen an, von denen man gerne noch mehr verschlingen würde.

**Letzte Nacht**

Stewart O'Nan wirft den Blick auf das unbekannte Geschäft der

Schnellimbisslokale oder besser auf die Menschen, die darin agieren. Einfache Menschen, die sich in wenigen, dramatischen Tagen mit der unabwendbaren Schliessung des Geschäfts auseinandersetzen müssen. Erzählkunst, die mit prägnanten Details fesselt und unendlich viele Einblicke ins Leben dieser Leute bietet.

**Vom Geist der Gesetze**

Georg M. Oswald berichtet über eine harmlose Rollenverteilung zwischen einem Politiker und seinem Fahrer, die sich durch einen Verkehrsunfall zu einer Katastrophe ausweitet. Politik, Justiz und der kleine Mann der Strasse kommen ins Spiel und einander ins Gehege. Der Autor weiss die Spannung geschickt hochzuschrauben!

Viele weitere Neuerscheinungen garantieren Lesevergnügen pur:

Larissa Boehning: *Lichte Stoffe* – Ornela Vorpsi: *Das ewige Leben der Albaner* – Camilla Läckberg: *Die Töchter der Kälte* – Carlos Eugenio López: *Bordell der Toten* – Rob Smith: *Kind 44* – Brigitte Wider: *Schmetterling* – John Grisham: *Touch Down*

**Vitrinen-Ausstellung zum 100. Todestag von Wilhelm Busch**

Seine Bücher werden neu aufgelegt – Busch für Boshafte, Busch mundartgerecht und Busch auf Altgriechisch etwa. Seine Bilder-geschichten erscheinen auf DVD und Hörbüchern. Unzählig sind auch die Biografien, die auf den Markt geworfen werden. Die Deutsche Bibliothek stellt bis Ende März eine kleine Auswahl verschiedener Neu- und Alt-ausgaben des Urvaters des Comic-genres aus.

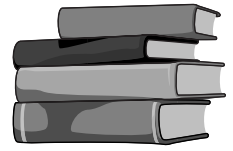
**Deutsche Bibliothek Freiburg**

Spitalgasse 2  
1700 Freiburg  
026 322 47 22

[deubibfr@villefr.ch](mailto:deubibfr@villefr.ch)

[www.deutschebibliothekfreiburg.ch](http://www.deutschebibliothekfreiburg.ch)

## A la Bibliothèque



## LECTURES CHOISIES

**Les Pirates: une aventure avec les baleines**, de Gideon Defoe. Le bateau des pirates prend l'eau et les portraits du capitaine ne suffisent plus à contenir ses nombreuses voies d'eau. Les compères décident alors de se choisir un nouveau vaisseau chez Cutlass Liz, redoutable gérante des chantiers navals. Le capitaine opte pour un paquebot de luxe pour pirate, possédant un salon de danse, des couvre-canonns en hermine et d'autres options indispensables. Les pirates vont se mettre en quatre pour rembourser leur dette en pratiquant la chasse aux trésors, en mettant sur pied un spectacle et en aidant Achab à poursuivre la baleine blanche jusque dans un casino de Las Vegas. Les boucaniers à l'enseigne du crâne et des fémurs en croix sont de retour. Délire sur le pont, rire dans la cale. Levez l'ancre!

**Le bourreau de l'amour: Histoires de psychothérapie**. Irvin Yalom est psychothérapeute en Californie. Il a écrit des romans et des récits, tous bien imprégnés de sa pratique professionnelle. Le bourreau de l'amour est une suite de dix récits de psychothérapie qui se lisent aussi passionnément qu'un roman. Dans chacun des personnages, on retrouve une petite face de soi, dans les travers avoués du psychothérapeute, dans ses échecs, mais aussi dans l'énergie extraordinaire de ses patients pour relever la tête dans des situations parfois abracadabrantes. Ces hommes, ces femmes nous sont si proches qu'ils nous font beaucoup de bien.

**Bon anniversaire, Gabriel!** de Luiz Alfredo Garcia-Roza. Gabriel habite chez sa mère et mène une vie rangée et exempte d'imprévu. Lors d'une sortie entre collègues, un voyant lui prédit qu'il commettra un meurtre avant son prochain

anniversaire. Sur le moment, le jeune homme n'y prête guère attention, mais insidieusement cette sentence génère dans son psychisme une angoisse persistante. Il lui vient alors l'idée de prendre rendez-vous avec l'inspecteur Espinosa, afin de le prévenir d'un crime qui n'a pas été commis, du moins pas encore!

**Le livre de Joe**, de Jonathan Tropper. Joe est un jeune écrivain qui a très vite rencontré le succès avec son premier roman *Bush Falls*. Il décrit dans ce livre la vie des personnes qui l'ont entouré durant son adolescence dans une petite bourgade du Connecticut. Il revient dans sa ville natale après une absence de dix-sept ans. Mais rien ne ressemble à ses souvenirs et encore moins à ses écrits. Son père mourant, l'entraîneur de l'équipe de basket détesté ou la mère tellement fantasmée de son meilleur ami vont se charger de le ramener à une réalité bien différente. Joe va devoir affronter ses propres contradictions et peut-être trouver sa place. Du même auteur: **Tout peut arriver**.

**Expositions**

Sculptures de Monique Siffert, photographies du Vietnam de Jean-Pierre Perroud. A voir jusqu'au 8 mars.

Du 15 mars au 1<sup>er</sup> avril, les marionnettes du Guignol à Roulettes s'installent à la Bibliothèque. Animation-spectacle pour tous le vendredi 28 mars, dès 16 h 30.

**Bibliothèque****de la Ville de Fribourg**

Ancien Hôpital des Bourgeois  
Rue de l'Hôpital 2  
Entrée C, 2<sup>e</sup> niveau

[www.bibliothequefribourg.ch](http://www.bibliothequefribourg.ch)  
[bibliothequefribourg@ville-fr.ch](mailto:bibliothequefribourg@ville-fr.ch)  
026 351 71 44

**Horaire:**

Lundi, mardi et vendredi  
14 h – 18 h  
Mercredi 10 h – 18 h  
Jeudi 14 h – 20 h  
Samedi 10 h – 12 h

**Öffnungszeiten:**

Montag, Dienstag, Freitag  
15–18 Uhr  
Mittwoch 9–11 und 15–18 Uhr  
Donnerstag 15–20 Uhr  
Samstag 10–12 Uhr

## M É M E N T O

**CONCERTS**

- **Gérard Fabbiani, Sophie Délizée, Fabrice Charles**

Improvisation libre; sa 1<sup>er</sup> mars, 20 h 30, Atelier Fribourg-Nord (Varis 14).

- **Rafal Blechacz – piano**  
œuvres de Mozart, Debussy et Chopin; ma 4 mars, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.



Rafal Blechacz.

- **Le Chœur œcuménique de Fribourg**  
avec solistes et orchestre; dir.: Patrick Naef; *Passion selon Saint-Marc*, de Reinhard Keiser; sa 8 mars, 20 h, église Saint-Maurice.
- **A child of our Time**  
Oratorio pour chœur et orchestre de Michael Tippett; par le Chœur de chambre de l'Université; di 9 mars, 17 h, église du Collège Saint-Michel.
- **Sergeï Koudriakov – piano**  
œuvres de Mozart, Liszt et Brahms; lu 10 mars, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.
- **La Passion selon Saint-Jean**  
de J.S. Bach; par l'Ensemble vocal de Berne, dir.: François Pantillon; ve 14 mars, 19 h 30, église des Cordeliers.
- **Anne-Laure Pantillon (flûte), Oliver Margulies (alto), Edmée-Angeline Sansonnens (harpe)**  
œuvres de Debussy, Jolivet et Gubaidulina; di 16 mars, 17 h, église des Capucins.
- **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**  
dir.: Th. Kapsopoulos; avec Ingo Goritzki (hautbois); œuvres de Telemann, Vivaldi et Bach; di 16 mars, 17 h, église Saint-Maurice.

- **Les Concerts de la Semaine Sainte**  
musiques baroques de Bohême pour la Passion; ve 21 mars, 11 h, église du Collège Saint-Michel (cf. p. 14).

**CENTRE LE PHÉNIX**

Rue des Alpes 7

- **Carole Collaud (flûte) et Meret Haug (harpe)**  
œuvres de Gotkovsky et Rota; ve 29 février, 12 h 15.
- **Quatuor de flûtes traversières**  
avec Anne-Laure Pantillon, Anne Parisot, Marielle Oggier et Maria Cecilia Munoz; œuvres de Reicha, Bach et Debussy; ve 29 février, 19 h.
- **Maria Rosolemos – piano**  
œuvres de Stähli et J. Haydn; ve 7 mars, 12 h 15.
- **Ludwig Geiger (baryton-basse)**  
avec Jürg Bitterli (piano); œuvres de Loewe et R. Strauss; sa 8 mars, 17 h; collecte pour le nouveau piano.
- **Sylvain Coquoz – saxophone**  
récital Jeunes artistes; di 9 mars, 17 h.
- **L'Octuor Contretemps**  
friandises pour un quinzième anniversaire; ve 14 mars, 12 h 15.

**LA SPIRALE**

Place du Petit-Saint-Jean 39

- **Le Big Band du Conservatoire de Fribourg**  
jazz; me 27 février, 20 h 30.
- **Fauve & Raphelson: les Bandes Musicales**  
folk & cinéma; ve 29 février, 21 h.
- **Marc Copland – piano solo**  
jazz; sa 1<sup>er</sup> mars, 21 h.
- **Christophe Gissler**  
jam Session; me 5 mars, 20 h 30.
- **Bollywood Party**  
ve 7 mars, 21 h.

**FRI-SON**

Route de la Fonderie 13

- **Buck 65 / Sisma**  
di 2 mars, 20 h.
- **Mùm / Borko**  
je 6 mars, 20 h.
- **Wir sind Helden**  
ve 7 mars, 21 h.
- **The Dillinger Escape Plan / Stollen Babies**  
sa 15 mars, 20 h.

**LE NOUVEAU MONDE**

Ancienne Gare

- **High Fidelity**  
je 13 mars, 21 h.

- **Pierre-Do**  
chanson; ve 14 mars, 22 h.
- **Natacha Atlas**  
pop oriental; je 20 mars, 22 h.
- **Sybreed, Enigmatik / Aftak Vertical**  
soirée Metal; ve 21 mars, 21 h.
- **Barbara Carlotti**  
chanson – pop; sa 22 mars, 22 h.
- **Tango Plaisir**  
cours de danse; di 23 mars, 18 h.

**ÉDUCATION FAMILIALE**

026 321 48 70

- **Café – mamans – enfants**  
échange entre mamans et jeux entre enfants (0-7 ans); me 5 mars, 9 – 11 h et 15 – 18 h; me 12 (spécial livres enfants) et 19 mars, 9 – 11 h. Espacefemmes (r. Hans-Fries 2).
- **Café – parents – enfants**  
Echange sur: autonomie, limites, confiance, télé, jeux, etc.; sa 1<sup>er</sup> mars (9 – 11 h), Fribourg-Centre (av. de la Gare); [www.educationfamiliale.ch](http://www.educationfamiliale.ch)

**CENTRE SAINTE-URSULE**

Place Georges-Python  
(026 347 10 78)

- **Le jeune libère l'esprit**  
avec Elizabeth Erb; du 29 février au 4 mars, 18 à 20 h.
- **Montée vers Pâques**  
méditation et approche artistique; avec Mireille Pinget et Brigitte Seeholzer; du 20 au 23 mars.

**FORUM FRIBOURG**

Granges-Paccot

- **Agglomération de Fribourg**  
soirée d'information publique; je 28 février, dès 18 h 30.
- **Espace Junior**  
jeux et animations pour enfants; jusqu'au 18 mars 2008.

**ESPACEFEMMES**

Rue Hans-Fries 2

- **Journée festive**  
pour les 10 ans d'Espacefemmes et la journée des femmes; sa 8 mars, dès 15 h.
- **Atelier santé: que mettre dans sa pharmacie**  
avec Manuela Deschenaux; ma 11 mars, 14 – 16 h.
- **Se présenter en entretien d'embauche**  
avec Marie-Claude Limat et Emilie Presse; ma 11 mars, 20 h.

**THÉÂTRE / THEATER**

- **Rumpelstilzchen**  
Familienaufführung; in Dialekt; Fr., 29. Februar, 19 Uhr, Aula Magna Uni Miséricorde.
- **Die Grönholm-Methode**  
von Jordi Calceran; Mi., 5. März, 20 Uhr, Aula Magna Uni Miséricorde.
- **König Johann**  
von Shakespeare/Dürrenmatt; Kollegiums-Bühne Freiburg; Do., 6., Fr., 7., Sa., 8. (20 Uhr) und So., 9. März, (16 Uhr), Aula des Kollegiums Sankt Michael.
- **Le miroir magique**  
spectacle pour enfants par la Wanderbühne Dr. Eisenbarth; sa 8 et di 9 mars, 17 h, Ecole du cirque Toamême (ch. de Monséjour 16).

**LE BILBOQUET**

Rte de la Fonderie 8b

- **Angel Ramos Sanchez: En attendant Julio**  
humour; ve 29 février, 20 h 30.
- **Pascal Rinaldi**  
chanson – nouvel album; ve 14 mars, 20 h 30.

**THÉÂTRE DES OSSES**

2, rue Jean-Prouvé, Givisiez

- **L'Orestie d'Eschyle**  
d'Isabelle Daccord; avec Anne Jenny et Véronique Mermoud; mise en scène: Gisèle Sallin; jusqu'au 16 mars; ve et sa (20 h), di (17 h).
- **Café littéraire: Textes en scène**  
avec Claude Champion; me 12 et je 13 mars, 19 h 15.

**ESPACE NUTHONIE**

Villars-sur-Glâne

- **Maître Puntila et son valet Matti**  
de Bertolt Brecht, par le Teatro Malandro; ve 29 et sa 1<sup>er</sup> mars, 20 h.
- **Danse: Terrain vague**  
par la C<sup>ie</sup> Käfig; me 5 mars, 20 h.
- **Les méfaits du théâtre**  
avec Yann Pugin; je 6, ve 7, sa 8 (20 h), di 9 (17 h), me 12, je 13, ve 14 mars (20 h).
- **Danse: Flagrant Delhi**  
par la C<sup>ie</sup> Jean-Marc Heim; me 19 mars, 20 h.

**KELLERPOCHE**

Rue de la Samaritaine 3

- **Zoff und Zank**  
Figurentheater Doris Weiler; So., 2. März; 11 und 14.30 Uhr.

# M É M E N T O

## • Kindertheater:

**Des Kaisers neue Kleider**  
nach Christian Andersen; von der KinderTheaterWerkstatt; Sa., 8. und 15. (17 Uhr) und So., 9. und 16. März (11.30 und 17 Uhr).

## THÉÂTRE DE LA CITÉ

### Grandes-Rames 36

## • Lettres croisées

de Jean-Paul Alègre; mise en scène: Serge Keller; du 28 février au 15 mars; ve et sa (20 h 30), di (17 h).

## CONFÉRENCES

## • Le patrimoine sonore fribourgeois

archives sonores de la Radio Suisse Romande se rapportant à Fribourg; par Serge Rossier; me 27 février, 19 h 15, Musée d'art et d'histoire, r. de Morat 12.

## • 8 ans autour du monde à vélo

par Verena et Luciano Lepre; je 28 février, 20 h, aula du Collège de Jolimont.

## • Connaissance du monde:

– **La Finlande au rythme des saisons**  
par Jean-Luc Marchand; me 5 mars, 20 h, salle Michel Ducarroz du CO de Jolimont (r. des Ecoles 15).

## • Marie-Christine Varone – Conférences à Sainte-Thérèse

– **La rencontre de Jésus avec la souffrance**  
me 27 février, 20 h  
– **L'expérience de la résurrection**  
me 5 mars, 20 h  
salle paroissiale de Sainte-Thérèse.

## • Le sentiment de justice

par Jean Kellerhals; je 6 mars, 17 h 15, Uni Miséricorde, salle 3117

## • 15 000 km à pied autour du monde

par Gregor Sieböck; je 6 mars, 19 h 30, Centre Fries (r. Hans-Fries 2).

## • Marie la musulmane

par Michel Dousse, islamologue; je 6 mars, 18 h 30, Musée d'art et d'histoire, salle du lapidaire.

## • Polares Eis:

**Ein Geschichtsbuch der Natur**  
mit Jürg Beer; Do., 6. März, 18.30 Uhr, Hörsaal der Pflanzenbiologie (r. Albert-Gockel)

## • Grippe aviaire et pandémie: quel enjeu pour l'homme?

par le D<sup>r</sup> Chung-Yol Lee, médecin cantonal; ma 11 mars, 19 h 30, salle Safe Gallery (Pérolles 1).  
Inscr.: 026 347 39 40.

## • L'hypnose et ses bienfaits

par Aurélie Perroud; je 13 mars, 19 h 30, Ecole des métiers (ch. du Musée 4).

## • Vote électronique: le clic, une autre voie démocratique?

avec Ulrich Ultes-Nitsche et Jean-Philippe Walter; je 13 mars, 18 h, Uni 2 Pérolles, Mensa (Pérolles 95).

## • L'injustice au prisme de l'individuation

par Danilo Martuccelli; je 13 mars, 17 h 15, Uni Miséricorde, salle 3117.

## • Au Musée ou au grenier... qu'est-ce qu'un livre précieux?

par Alain Bosson; di 16 mars, 11 h, Musée d'art et d'histoire, r. de Morat 12.

## EXPOSITIONS

## • Le Fribourg des Mülhauser

regards sur le Fribourg des années 30-70; jusqu'au 1<sup>er</sup> mars; BCU (r. Joseph-Piller 2).

## • Libérez nos rivières!

par le Centre Pro Natura de Champ-Pittet; jusqu'au 2 mars, Kaléidoscope (Pérolles 22).

## • Histoire naturelle: Himalaya népalais

hommes, cristaux, œuvres sacrées et profanes; jusqu'au 2 mars; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

## • Sophie Deborah Millenet – photographies

jusqu'au 3 mars, FNAC (Fribourg-Centre).

## • Pierre Queloz – peinture

jusqu'au 9 mars, Galerie Plexus (pl. du Petit-Saint-Jean 25).

## • 75 ans des brochures de l'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (OSL)

jusqu'au 9 mars, Musée Gutenberg (pl. Notre-Dame 16).

## • Les Chats: peintures, sculptures, lithographies

jusqu'au 14 mars, Galerie de la Cathédrale (pl. Saint-Nicolas).

## • Marie-France Krähnenbühl – peinture

jusqu'au 22 mars, Galerie l'Eclaircie (r. Saint-Nicolas-de-Flüe 8).

## • Vulnérable Coquelicot – peinture

par Jacqueline Cuany; jusqu'au 30 mars, Résidence Les Martinets, Villars-sur-Glâne.

## • MusOeufs Frëiburg

jusqu'au 30 mars, Musée d'histoire naturelle.

## • L'éternel féminin: de la déesse orientale à l'image de Marie

jusqu'au 6 avril; MAH (r. de Morat 12).

## • Amy O'Neill

jusqu'au 11 mai; Centre d'art contemporain Fri-Art (Petites-Rames 22).

## • Feuilletés d'automne

par Dominique Dubied; jusqu'au 21 mai, Passage Expo, Hôpital cantonal.

## • Collections Bible + Orient

Cabinet d'exposition; Uni Miséricorde, salle 4219, chaque dimanche, 11 – 13 h, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet.

## CINÉMA

## • 22<sup>e</sup> Festival international de films de Fribourg

Le Festival international de films de Fribourg offre une fenêtre ouverte sur le monde du Sud; du 1<sup>er</sup> au 8 mars, cinémas Rex, Corso et Cap Ciné (cf. p. 9).

## DIVERS

## • Les salons de Modeste

Les salons de Modeste se déroulent dans les appartements de certains particuliers désireux d'ouvrir leur porte aux inconnu(e)s; ve 29 février; 079 845 87 91.

## • Peinture sur œufs

démonstration publique par Hélène Tinguely et Ursula Rime; di 9 mars, 14 h 15 à 17 h 45, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

## • Bourse aux articles divers pour petits et grands

lu 10 mars (12 – 18 h 15): réception des articles; ma 11 mars (12 h 30 – 18 h 15): vente; me 12 mars (9 h – 11 h): restitution; Halle des fêtes de Saint-Léonard.

## • Contes pour enfants

dès 4 ans; ve 14 mars, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).

## • Pour une taille correcte!

Comment tailler les arbustes décoratifs, par Henri Castella; sa 15 mars, 14 h, Jardin botanique (ch. des Verdiers).

## SPORT

## • Basketball:

– **Benetton Fribourg Olympic – Meyrin Grand-Saconnex**  
sa 1<sup>er</sup> mars, 17 h 30  
– **Benetton Fribourg Olympic – Vevey Riviera**  
sa 15 mars, 17 h 30.  
salle de Sainte-Croix.

## Les gagnants du concours N° 240 4/10

En séance du Conseil communal du mardi 29 janvier 2008, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 240. La réponse à donner était: «François Birbaum».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

### 1<sup>er</sup> prix: M<sup>me</sup> Géraldine Ducrest

gagne l'ouvrage *Fribourg, une ville aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

### 2<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Alexandra Roubaty

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

### 3<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Rita Marchon

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

### 4<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Liliane Jordan

gagne un bon pour une fondue dans le train rétro «La Gruyère» d'une valeur de 42 francs.

### 5<sup>e</sup> prix: M. Jean-Claude Roubaty

gagne l'ouvrage de Jean-Bernard Repond *Onze balades en ville de Fribourg*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.